

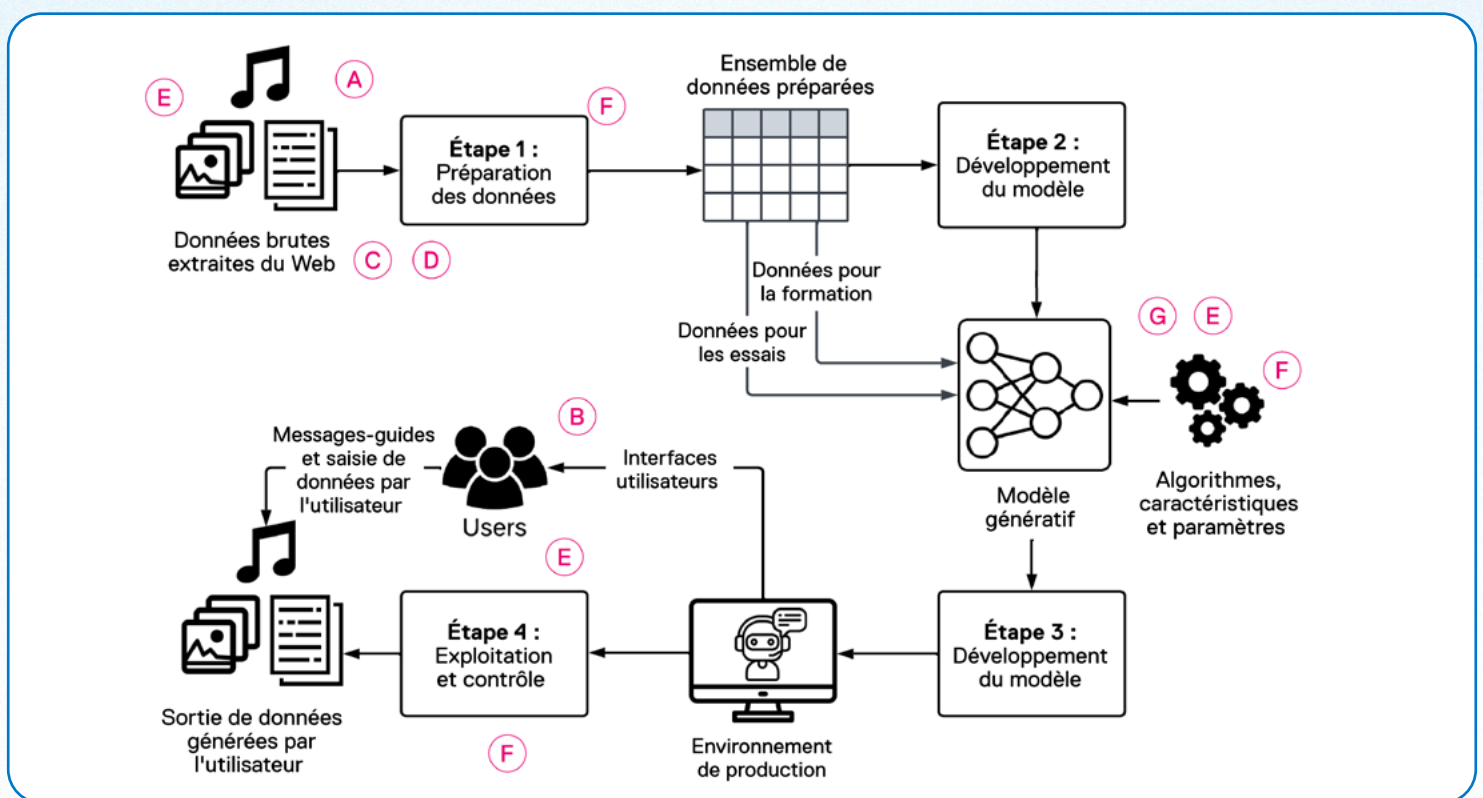
# Pratiques exemplaires : protéger la vie privée des enfants à l'aide des outils de l'IA générative



Lisez le rapport

Cet outil est conçu à l'intention des technologues, les praticiennes et praticiens de la protection de la vie privée et les décideuses et décideurs politiques qui cherchent à comprendre les **points de contact clés** afin de protéger la vie privée des enfants et des adolescents dans le développement, la maintenance et la gouvernance des outils de l'IA générative. Il reflète les conclusions de l'étude de Dais intitulée « (Gén)ération IA : Préserver la vie privée des jeunes à l'âge de l'IA Gén ».

Le schéma ci-dessous illustre les principales étapes, entrées et sorties du cycle de vie des systèmes d'IA générative, créé par Blair Attard-Frost.<sup>1</sup> Le schéma a été adapté pour y inclure des lettres, qui correspondent aux **pratiques exemplaires en matière de protection de la vie privée des enfants et des adolescents**.



## Le cycle de vie d'un système d'IA générative

**Phase 1 : La préparation des données** est la collecte, le nettoyage, l'étiquetage et la curation de données pour former un gros ensemble de données à des fins de formation et d'essai.

**Phase 2 : Le développement du modèle** est le fait d'entraîner le modèle à reconnaître des tendances dans l'ensemble de données. On procède ensuite à des essais pour garantir la robustesse.

**Phase 3 : Le déploiement du modèle** est le fait de rendre le modèle disponible à des utilisateurs sur une plateforme donnée (p. ex., site Web, boutique d'applications, logiciel, etc.).

**Phase 4 : L'exploitation et le contrôle** sont le fait de continuellement raffiner le modèle en fonction de l'expérience et de la rétroaction des utilisateurs.

<sup>1</sup> Attard-Frost, Blair, Generative AI Systems: Impacts on Artists & Creators and Related Gaps in the Artificial Intelligence and Data Act (5 juin, 2023). <http://dx.doi.org/10.2139/ssrn.446863>.

## Pratiques exemplaires : Protection de la vie privée des enfants et des adolescents

Le contenu ci-dessous est inspiré des principes de protection de la vie privée dès la conception (Privacy by Design ou PbD)<sup>2</sup> ainsi que des principes du Commissariat à la protection de la vie privée du Canada en matière de technologies de l'IA génératives.<sup>3</sup> Les sept principes PbD sont adaptés en pratiques exemplaires pour le développement et la gouvernance d'outils d'IA générative pour les enfants et les adolescents.

**Développement** 🛠️ : Technologues, praticiennes/praticiens de la protection de la vie privée

**Gouvernance** ⚖️ : Technologues, praticiennes/praticiens de la protection de la vie privée

### A. Proactif et non réactif : prévention plutôt que correction

<b>Développement</b> 🛠️	<b>Gouvernance</b> ⚖️
<ul style="list-style-type: none"><li>Les <b>mécanismes de responsabilisation et les évaluations préalables ne sont pas négociables</b> (p. ex., évaluations des facteurs relatifs à la vie privée [EFVP], cadres d'évaluation des risques, processus de responsabilisation de l'exécutif et évaluations de l'impact de la protection des données).</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>Le droit sur la protection de la vie privée devrait établir des normes pour des mécanismes de consentement clairs et une transparence relativement à la collecte et au traitement des données en incluant des <b>protections particulières pour les jeunes</b> (p. ex., formulations adaptées à l'âge et langage fragmenté sur le consentement).</li><li>Les normes susmentionnées devraient être jumelées à des <b>mécanismes de responsabilisation</b> (p. ex., nommer une personne chargée d'assurer la conformité de l'organisme) <b>et des pénalités appropriées doivent être prévues</b> afin de former des lignes directrices claires et strictes que les organismes et les développeurs doivent respecter.</li></ul>

### B. Le respect de la vie privée comme paramètre par défaut



<b>Développement</b> 🛠️	<b>Gouvernance</b> ⚖️
<ul style="list-style-type: none"><li>Les <b>outils et caractéristiques de l'IA générative devraient offrir le niveau de protection par défaut le plus élevé pour les personnes mineures</b>. Par exemple, l'historique des conversations et les possibilités d'entraînement du modèle devraient être désactivés par défaut.</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>Des mesures de protection de la vie privée particulières aux jeunes, par exemple l'utilisation de <b>tableaux de bord simplifiés sur la vie privée</b> ou <b>l'interdiction totale d'utiliser des techniques de manipulation comme des interfaces truquées</b> dans le développement et l'interface d'outil, devraient être établies dans le cadre de toute intervention politique régissant la technologie, l'IA et les jeunes.</li></ul>

<sup>2</sup> "Privacy by Design." Information and Privacy Commissioner of Ontario. (January 2018). <https://www.ipc.on.ca/sites/default/files/legacy/2018/01/pbd-1.pdf>.



<sup>3</sup> "Principles for responsible, trustworthy and privacy-protective generative AI technologies." Office of the Privacy Commissioner of Canada. (December 7, 2023). [https://www.priv.gc.ca/en/privacy-topics/technology/artificial-intelligence/gd\\_principles\\_ai/](https://www.priv.gc.ca/en/privacy-topics/technology/artificial-intelligence/gd_principles_ai/).





### C. Intégration du respect de la vie privée au niveau de la conception

<b>Développement</b> 	<b>Gouvernance</b> 
<ul style="list-style-type: none"><li>• <b>Décidez tôt les types de données dont votre organisme a besoin et ceux qu'il n'a pas besoin de recueillir auprès des utilisateurs.</b> Pour les données qui sont recueillies, veillez à mettre en place des mécanismes pour protéger et respecter le traitement de vos données et les délais de conservation des données.</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• <b>Élaborez des règlements et des politiques qui définissent les normes techniques relatives à la protection de la vie privée</b> (c.-à-d., des moyens techniques de rendre opérationnelles les lois sur la protection de la vie privée).</li></ul>



### D. Pleine fonctionnalité : somme positive au lieu de somme nulle

<b>Développement</b> 	<b>Gouvernance</b> 
<ul style="list-style-type: none"><li>• Toutes les équipes – recherche et développement, développeurs, protection de la vie privée et cybersécurité et marketing – devraient <b>commencer en ayant une conversation de mise à niveau pour aborder tous les intérêts et objectifs à travers le prisme de la vie privée</b> dès le départ.</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Les politiques internes de l'organisme devraient prescrire des <b>canaux et des rythmes de communication et de collaboration normalisés</b> entre les équipes responsables de la protection de la vie privée et de la sécurité.</li></ul>

### E. Sécurité de bout en bout : une protection complète pour le cycle de vie

<b>Développement</b> 	<b>Gouvernance</b> 
<ul style="list-style-type: none"><li>• <b>La protection de la vie privée des jeunes doit être prioritaire, de la conception à l'utilisation</b>, qu'il s'agisse des données utilisées pour alimenter votre produit, des essais par les utilisateurs et de leurs rétroactions et des mécanismes de déclaration ou encore de la maintenance et du contrôle permanents des nouvelles menaces pesant sur la vie privée.</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• <b>Des interventions politiques particulières en matière de protection de la vie privée devraient être prévues pour les différents rôles et les différentes équipes.</b> Les politiques devraient refléter les principes du CPVP relativement aux technologies de l'IA générative, qui peuvent être adaptés pour toute une gamme de personnes en fonction de leur rôle dans la protection de la vie privée.</li></ul>

### F. Visibilité et transparence : assurer l'ouverture

<b>Développement</b> 	<b>Gouvernance</b> 
<ul style="list-style-type: none"><li>• <b>Conserver une documentation claire</b> des évaluations des facteurs relatifs à la vie privée (EFVP), des évaluations de risques, des évaluations de l'impact de la protection des données et des processus de responsabilisation de l'exécutif à des fins de responsabilisation.</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Tout comme le Code de conception adapté à l'âge du Royaume-Uni (AADC), les interventions politiques futures devraient <b>obliger les organismes à créer des politiques et modalités relatives à la protection de la vie appropriée qui sont adaptées à l'âge des jeunes.</b></li></ul>

## G. Respect de la vie privée de l'utilisateur : maintenir une démarche centrée sur l'utilisateur

<b>Développement</b> 🛠️	<b>Gouvernance</b> ⚖️
<ul style="list-style-type: none"><li>À l'étape de la recherche et du développement, <b>travaillez avec des intervenants pertinents qui travaillent avec les jeunes</b> afin de déterminer les préoccupations et les besoins les plus courants en matière de protection de la vie privée en ce qui a trait à votre produit et à sa mission.</li></ul>	<b>Créez une gouvernance et des garanties futures en matière de protection de la vie privée en collaboration avec les éducateurs, les experts du développement de l'enfant et les jeunes.</b> Cela permettra de veiller à ce que les interventions politiques reflètent les besoins et l'expérience vécue des jeunes.

Ce projet a été financé par le Commissariat à la protection de la vie privée du Canada (CPVP); les opinions exprimées ici sont celles de l'auteur et ne reflètent pas nécessairement celles du CPVP.

---

### Au sujet de Dais

The Dais est une plateforme canadienne vouée à l'élaboration de politiques audacieuses et au développement de meilleures et meilleurs leaders. Nous sommes un groupe de réflexion sur les politiques publiques et le leadership à l'Université Toronto Metropolitan, et nous travaillons à l'intersection de la technologie, de l'éducation et de la démocratie pour favoriser une prospérité et une citoyenneté partagées au Canada.

Nous travaillons à l'intersection de trois domaines : l'innovation et la technologie, l'éducation et les compétences ainsi que la démocratie et la confiance.

Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez [dais.ca](https://dais.ca). (en anglais).

